



Élections Pôle Sud-Ouest J-28

Activités sociales et culturelles du CE, le projet de la CGT

Le 15 octobre vous êtes invités à élire vos représentants au CE du Pôle Sud-Ouest. En plus du suivi de la **marche générale de l'établissement**, les élus du CE auront l'importante mission de gérer les **activités sociales et culturelles** pour les salariés.

La gestion des activités sociales et culturelles doit répondre à plusieurs critères :

- améliorer les conditions de vie des salariés au quotidien ;
- être ouvertes sans discrimination à tous les salariés et à leurs familles ;
- favoriser l'accès à ces activités à des tarifs préférentiels.

Pour la CGT, la gestion des activités sociales et culturelles est un **enjeu majeur**. C'est un moyen de lutter **contre le repli sur soi et l'isolement**. Notre volonté est de favoriser le "*vivre ensemble*" dans et en-dehors de l'entreprise, de **renforcer la solidarité**.

Pour cela le CE du Pôle Sud-Ouest bénéficie d'un budget composé d'un **pourcentage de la masse salariale** abondé grâce une jurisprudence que la CGT a fait valoir à FTV.

Il dispose aussi d'une subvention spécifique pour les séjours familiaux, les voyages et les colonies de vacances des enfants qui est versée au CI-ORTF.

Bilan des Activités Sociales et Culturelles 2011-2015

En 2011, les élus CGT du tout nouveau Pôle Sud-Ouest ont été contraints à la mise en place du nouveau CE de pôle et à l'harmonisation des prestations. Une opération légalement obligatoire et assez com-

plexe du fait des histoires et des activités différentes des ex-CE qui a aboutit à la mise en place de règles communes d'attribution pour les prestations CE mais avec une **forte décentralisation des choix d'activités dans chaque antenne**, au plus près des salariés pour éviter le centralisme polaire que nous dénonçons par ailleurs.

Les bilans comptables 2011, 2012, 2013 et 2014 ont toujours été bénéficiaires, malgré le flou qui régnait autour du montant des subventions versées par l'employeur, comme en témoignent les comptes présentés en CE chaque année.

Après la conclusion en 2014 de l'accord d'entreprise sur les moyens des Instances Représentatives du Personnel, signé par la CGT, un rééquilibrage des subventions entre le Siège et les régions a permis l'obtention d'un reliquat conséquent de plus de 175.000€ qui a déjà permis de lancer de nouvelles activités et d'améliorer l'existant : achat d'un **nouveau mobil home sur l'île d'Oléron**, **hausse du plafond des chèques vacances**, révision des critères du quotient familial. A cela s'ajoute les nouvelles **offres de locations sur l'île d'Aix et dans les Cévennes**.

Suite à l'annonce de l'arrêt de la prise en charge par la direction de l'enveloppe dite de « formation décentralisée », le CE a décidé de maintenir les activités collectives et de les financer sur son budget.

Enfin, le CE a initié le lancement d'un site internet. Une première version sera prochainement lancée, avec une montée en puissance au fil des mois pour permettre aux salariés de retrouver en un clic toutes les prestations du CE.

Gestion de la restauration

Le CE a aussi la particularité d'assurer la gestion du restaurant d'entreprise de Bordeaux et de Toulouse.

Le projet de **rénovation de la cantine de Bordeaux** a enfin pu être mené à son terme, avec une cuisine et des locaux flambants neufs, en attendant la phase 2 au 1^{er} étage du bâtiment social. Un dossier de longue haleine depuis un rapport sanitaire de la DDASS de novembre 2004 ! Les élus successifs (majorité CGT) n'ont jamais lâché ce

projet et ont finalement réussi à le faire financer. A noter que l'ex-CE France 3 Aquitaine avait voté une enveloppe de 100.000€ en 2010 pour soutenir le projet qui a servi à la prise en charge des frais de cantine provisoire et au renouvellement des mobiliers de la nouvelle cantine. La cantine de Bordeaux est la seule à avoir été rénovée à France 3 en cette période de disette.

Les élus CGT soulignent toutefois les difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion de la cantine de Toulouse. Suite à la baisse importante du nombre de convives EDF (suite déménagement), la direction ne veut pas réévaluer la subvention à la hauteur de ce qu'elle devrait être. De gros efforts ont déjà été consentis par les personnels en termes d'organisation du travail. C'est maintenant à la direction d'assumer ses responsabilités.

La CGT n'acceptera **aucune réduction d'emplois des salariés des cantines**.

Pour les Activités Sociales et Culturelles de 2016 à 2018, la CGT ne manque pas d'idées...

...et elles s'enrichiront du travail au sein des commissions d'antenne que nous souhaitons ouvertes et transparentes, et de sondages réguliers auprès des salariés afin que leurs attentes soient mieux prises en compte.

Animation

Le CE continuera d'organiser les spectacles pour l'arbre de Noël avec les cadeaux pour les enfants et les

salariés, et des fêtes diverses durant l'année pour le personnel.

Voyages et séjours touristiques

Le CE proposera des voyages moyens et longs courriers, des capitales d'Europe aux destinations lointaines...

Le CE lancera une étude pour mutualiser les voyages entre les antennes avec prise en charge des préacheminements.

Le CE envisagera d'élargir le nombre de nouvelles locations à tarif préférentiel du type de l'île d'Aix et des Cévennes avec un objectif de promouvoir l'éco tourisme.

Des projets sont en cours de réflexion : la côte méditerranéenne, la côte Atlantique et l'Auvergne, tout en étant ouverts à d'autres idées ou opportunités.

Social

Le CE continuera de proposer des bons d'achat pour les grandes occasions de la vie : naissance, mariage, PACS, rentrée scolaire, etc.

Il continuera d'apporter une aide aux activités périscolaires, culturelles ou sportives des enfants. Le quotient familial sera maintenu.

Pratiques sportives

Le CE favorisera la promotion des activités physiques et sportives des salariés, en liaison avec les Associations Sportives ORTF, sports

collectifs et individuels avec les clubs du CE des antennes et subventionnement des séjours sportifs.

Fonctionnement

Après le lancement du site internet, le CE mettra en place une base de données unique des ayant droits

pour tout le pôle afin de réaliser un système de réservation des biens unifié.

Activités culturelles

Le CE maintiendra la billetterie pour tous les publics et tous les spectacles : théâtre, concert, cinéma, événements, musées...

Une étude pour le budget 2016 sera lancée pour augmenter les plafonds de 120€ annuels de remboursement des spectacles et concerts pour le porter à 150 ou 200€.

Commerce équitable

Le CE souhaite poursuivre la présence de vente d'objets, de vêtements, produits comestibles sur nos sites en mettant l'accent sur

l'aspect commerce équitable et respect de l'environnement. Projet de mettre en place un lien direct entre paysans et consommateurs en créant une AMAP.

Locales et sites excentrés

Le CE accentuera les prestations offertes en proximité pour les salariés des locales et des BEX, trop souvent

dans l'impossibilité de participer aux actions du CE. Des projets du type de celui de Perpignan seront favorisés (achat d'un baby foot).

Les candidats CGT ne manquent pas de propositions ni de volonté. Les futurs élus s'appuieront à la fois sur une solide expérience de gestion des CE et sur un collectif largement renouvelé.

Pôle Sud-Ouest, le 17 septembre 2015



Alors si le programme vous tente, n'hésitez pas. Donnez aux candidats de la CGT les moyens de le mettre en œuvre.

Votez et faites voter CGT, la force des salariés !